

**Venez vous informer  
et donner votre avis !**

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL  
DE GESTION DES MATIÈRES  
ET DES DÉCHETS  
RADIOACTIFS  
5<sup>e</sup> édition  
2019 - 2021

## RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

17 avril 2019 – Paris (la Mutualité)

**cndp**

Commission nationale  
du **débat public**

**Vous donner la parole  
et la faire entendre.**



# Présentation du programme de la soirée

# Le programme de la soirée

## ◆ 1e PARTIE DE SOIRÉE : les organisateurs du débat

- **Présentation de Chantal JOUANNO – Présidente de la CNDP** - Présentation de la CNDP, pourquoi ce débat et quelles sont ses particularités ?
- **Présentation d'Isabelle HAREL-DUTIROU – Présidente de la CPDP** - Présentation de la commission, de son rôle, du travail de préparation du débat
- **Présentation de Virginie SCHWARZ (DGEC) – Directrice de l'énergie, Jean-Luc LACHAUME (ASN) – Commissaire**
- **Présentation d'Isabelle HAREL-DUTIROU – Présidente de la CPDP** - Les enjeux du débat proposés par la CPDP
- **Présentation de Michel BADRÉ - Membre de la CPDP** - La démarche de clarification des controverses techniques

## ◆ 1<sup>er</sup> temps d'échange avec la salle

# Le programme de la soirée

## ◆ 2e PARTIE DE SOIRÉE : les acteurs du débat

- **Présentation de Laurence PIKETTY** – Administrateur général adjoint – **CEA**
- **Présentation de Jean-François JULLIARD** – Directeur général – **GREENPEACE**
- **Présentation de Jean-Michel ROMARY** - Directeur Maîtrise d'ouvrage, Démantèlement et Déchets - **ORANO**
- **Présentation de Bernard LAPONCHE** – Expert - **GLOBAL CHANCE**
- **Présentation d'Olivier GIRAUD** - Directeur de la ligne Projets Nouvelles Solutions industrielles – **EDF**
- **Présentation de Michel DUBROMEL** – Président **FNE**

## ◆ 3e PARTIE DE SOIRÉE : 2<sup>e</sup> temps d'échanges avec la salle





# CHANTAL JOUANNO PRÉSIDENTE DE LA CNDP

## ..... Les valeurs fondamentales de la CNDP .....

### **L'indépendance**

La CNDP est indépendante du Gouvernement, du Parlement, des collectivités territoriales et des maîtres d'ouvrage (publics et privés) qui la saisissent.

### **La neutralité**

La CNDP, les commissions particulières et les garants n'expriment pas d'avis sur les projets, plans ou programmes.

### **La transparence**

La CNDP veille à ce que toutes les informations et études disponibles sur les projets, plans et programmes soient mises à disposition du public. Elle peut demander la réalisation d'expertises complémentaires comprenant des informations complètes et pluralistes.

### **L'égalité de traitement**

La CNDP met tout en œuvre pour que chaque citoyen, quel que soit son statut ou son opinion, puisse s'exprimer librement dans le respect de chacun.

### **L'argumentation**

La CNDP veille à ce que le débat public et la concertation soient l'expression de points de vue et de controverses argumentés. Ils ne sont ni un sondage ni un référendum.



# ISABELLE HAREL-DUTIROU PRÉSIDENTE DE LA CPDP

# Le rôle de la commission particulière

## La commission anime le débat pour vous permettre :

- De vous **informer** sur le PNGMDR et ses enjeux
- De vous exprimer et **donner votre avis**
- D'**éclairer les autorités responsables** de la gestion des matières et déchets radioactifs



La commission particulière est **composée de huit membres**, nommés par la CNDP, venant d'horizons professionnels différents et complémentaires. Ils sont indépendants des maîtres d'ouvrage et des acteurs du débat et s'engagent à faire preuve de neutralité et de réserve. Ils veillent au respect de la transparence, de l'argumentation et de l'équivalence de traitement dans le débat public.

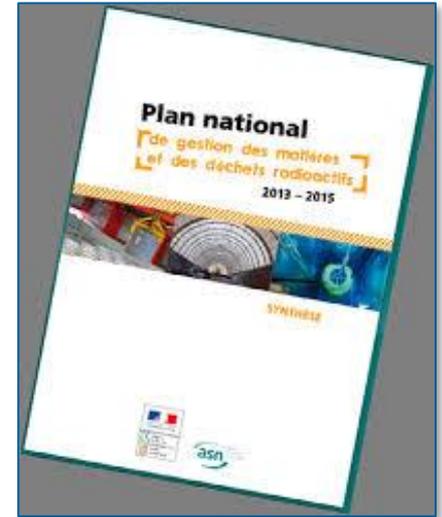


# L'objet du débat public

Le débat public porte sur la 5e édition du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR).

Il doit permettre à chacun de se saisir :

- Des **objectifs de ce plan**
- Du **contexte** et des **enjeux** de gestion de chaque filière
- Des **modalités** de gestion actuelles et des perspectives au regard des besoins futurs



**Les objectifs du plan sont notamment les suivants :**

- Dresser le bilan des modes de gestion existants
- Recenser les besoins prévisibles d'installations (avec les capacités nécessaires et les durées)
- Déterminer les objectifs pour les déchets ne faisant pas l'objet d'un mode de gestion définitif
- Mettre en œuvre des recherches et études

# Les caractéristiques de ce débat

Un débat particulier portant non pas sur un projet mais sur un plan, c'est-à-dire sur un **outil de programmation**.

Un débat portant sur des sujets présentant des enjeux techniques, éthiques, économiques et ayant pu susciter des **controverses**.

D'où les questions préalables posées à la commission particulière :

- La nécessité de **définir le périmètre du débat** en proposant aux citoyens de débattre des sujets incontournables, sans exhaustivité
- La recherche d'une **participation la plus large possible**, à la fois de tous les acteurs concernés et de tous les citoyens **sur l'ensemble du territoire**



# Les principes retenus par la commission

- **Un principe de réalité** : un débat ouvert à tous, sur tous les sujets, sans restrictions
- **Un principe de proximité** : l'organisation de rencontres du débat à la fois dans des grandes villes mais également dans toute la France, souvent au plus près des lieux directement concernés
- **Un principe de pluralité des expressions** : la commission veille à ce que toutes les personnes participant au débat puissent s'exprimer en sachant que toutes les opinions sont prises en compte de la même façon et dans le respect de chacun
- **Un principe de respect de la mission de la commission** : le débat porte sur la gestion des matières et des déchets radioactifs et il appartient à la commission de permettre précisément l'expression des citoyens sur ce sujet



# VIRGINIE SCHWARTZ

## DIRECTRICE DE L'ÉNERGIE

### DGEC



# JEAN-LUC LACHAUME

## COMMISSAIRE

### ASN

# Débat public sur le Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs



## Les enjeux du débat public pour le Maître d'ouvrage



# Présentation des maîtres d'ouvrage du débat :

## Ministère de la Transition écologique et solidaire et Autorité de Sûreté Nucléaire



- Met en œuvre la politique du gouvernement
- Copilote, avec l'ASN, la rédaction du PNGMDR
- Suit la mise en œuvre des différentes filières de gestion de déchets (notamment Cigéo)
- Tutelle de l'Andra, ORANO, CEA
- Contrôle la sécurisation du financement des charges nucléaires de long terme

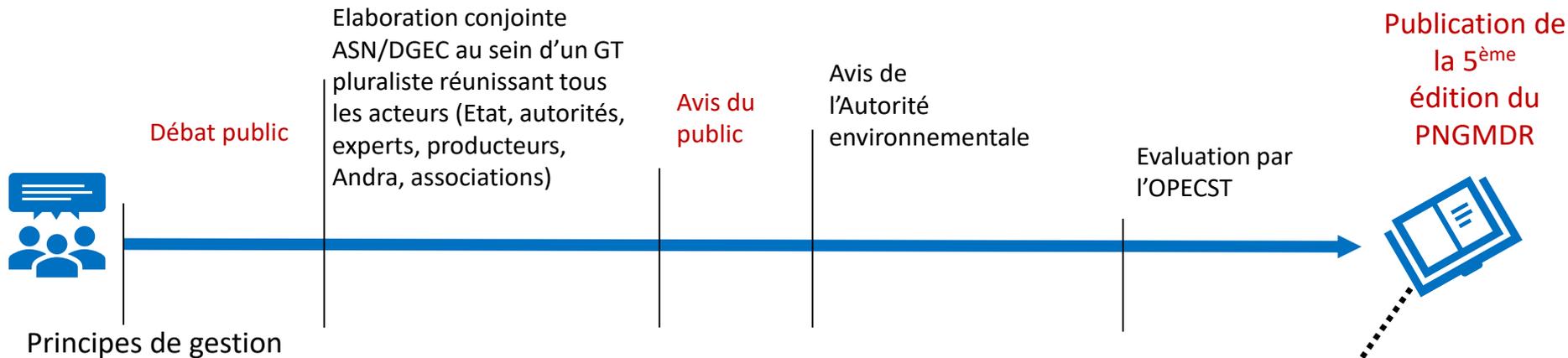


- Assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour protéger les personnes et l'environnement
- Informe le public et contribue à des choix de société éclairés
- Réglemente, autorise, contrôle (inspecte et sanctionne), contribue à la gestion des situations d'urgence, informe les publics
- Dans le cadre du PNGMDR : s'assure de la sûreté des filières de gestion existantes ou futures pour l'ensemble des déchets radioactifs

# Présentation de l'objet du débat : le Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR)



Mis à jour **tous les trois ans** (depuis 2007), dernière édition 2016-2018



Le plan s'inscrit dans le cadre de **principes fondamentaux à l'origine des choix de gestion des matières et déchets radioactifs** (code de l'environnement) :

- respect de la **protection de la santé des personnes, de la sécurité et de l'environnement**
- **responsabilité des générations actuelles** pour prévenir et limiter les charges transmises aux générations futures, en recherchant et mettant en œuvre les moyens nécessaires à la mise en sécurité définitive des déchets radioactifs
- **responsabilité des producteurs dans la gestion**, qui doivent disposer des capacités techniques et financières pour ce faire. En cas de défaillance, responsabilité en dernier ressort de l'État.

cndp

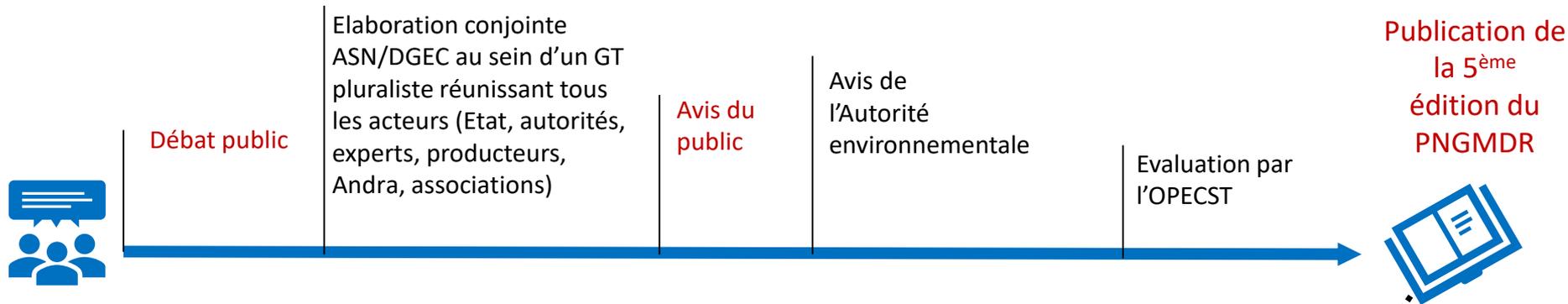
Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.

# Présentation de l'objet du débat : le Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR)



Mis à jour **tous les trois ans** (depuis 2007), dernière édition 2016-2018



## Missions

- Faire **le bilan** des solutions de gestion
- Fixer **les prochains objectifs** à atteindre, les principales **échéances et les calendriers**
- Recenser les **besoins en entreposage (temporaire) et stockage (définitif)**, avec leurs capacités, ainsi que les durées d'entreposage
- Prescrire la réalisation **d'études, de recherches et d'actions**

# Le Dossier du Maître d'Ouvrage : un outil au service du débat

## Contenu



Présenter de manière détaillée le cadre et les grands enjeux de la gestion des matières et des déchets radioactifs :

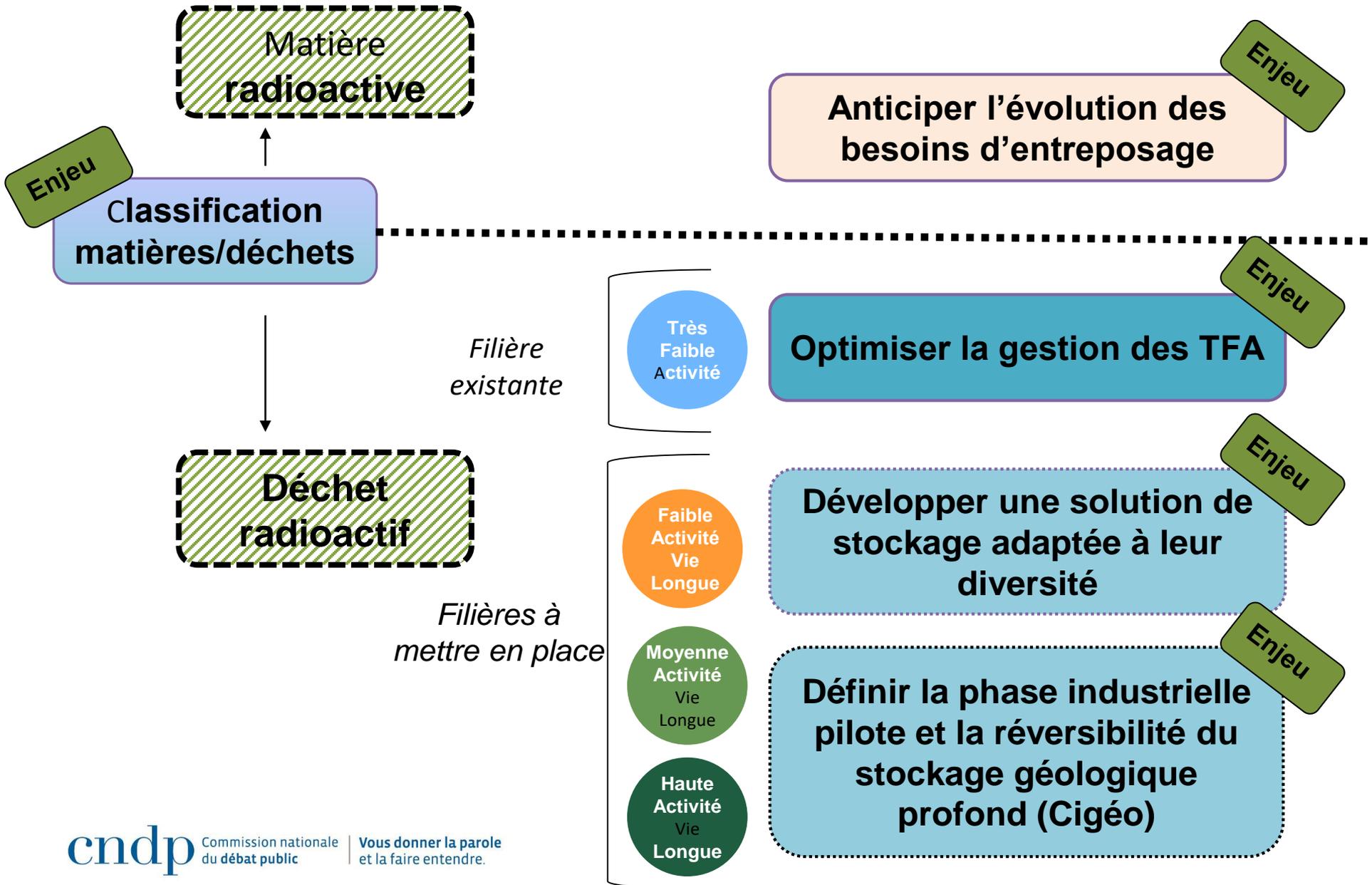
- Origine des matières et des déchets
- Cadre réglementaire et financier, acteurs
- Principes de gestion
- Bilan des précédents plans
- Liens entre les décisions de politique énergétique et les choix de gestion

## Entrer dans le débat



- Une **synthèse** permettant de comprendre rapidement le contexte du débat public et résumant les enjeux du débat pour le maître d'ouvrage
- Un document pour acquérir **quelques repères sur le nucléaire** : notions sur la radioactivité et le cycle du combustible nucléaire
- Un document pour **approfondir ses connaissances** sur le nucléaire : impacts environnementaux, enjeux liés aux transports, comparaisons à l'international, etc.
- Le PNGMDR 2016-2018

# 5 sujets de réflexion mis en avant par les maîtres d'ouvrage



# L'importance du débat public pour les maîtres d'ouvrage



Dresser, pour le public, le **bilan des orientations adoptées** jusqu'à aujourd'hui



**Certains choix ne sont pas arrêtés** et font l'objet du focus du maître d'ouvrage dans le cadre du débat public



Au-delà de ces enjeux, **tous les sujets sont ouverts au débat**



**La rédaction du nouveau plan n'a pas débuté** et elle ne commencera qu'une fois les conclusions du débat rendues



Les maîtres d'ouvrage s'engagent à répondre aux préoccupations de la société civile et **le débat permettra d'alimenter la future édition du plan**



# Présentation des modalités du débat



# ISABELLE HAREL-DUTIROU PRÉSIDENTE DE LA CPDP

# Le dispositif du débat

Le débat public se tiendra **du 17 avril 2019 au 25 septembre 2019**. Pendant six mois, la commission particulière organisera à travers toute la France des réunions publiques généralistes et des rencontres thématiques.

Des démarches spécifiques et inédites, telles que la participation d'un groupe de citoyens témoins « **le groupe miroir** » ou d'un groupe de jeunes « **l'atelier de la relève** » sont organisées pour recueillir le point de vue des citoyens.

## Le débat public c'est :

- 7 réunions généralistes
- 16 rencontres du débat
- 1 site internet : [pngmdr.debatpublic.fr](http://pngmdr.debatpublic.fr)
- 1 plateforme participative
- 1 compte Facebook et 1 compte twitter



# Les thématiques du débat (1/2)

**Après avoir rencontré les acteurs du débat, la commission particulière propose aux citoyens de discuter des sujets suivants :**

- Les questions éthiques (leg aux générations futures, les risques)
- La gestion des déchets de très faible activité (TFA)
- Les déchets issus de la conversion de l'uranium
- Le retraitement des combustibles usés (monorecyclage, multirecyclage)
- L'entreposage des combustibles usés
- Les alternatives au stockage géologique des déchets de haute activité vie longue (HAVL)
- Le transport des substances radioactives

# Les thématiques du débat 2/2

**Après avoir rencontré les acteurs du débat, la commission particulière propose aux citoyens de discuter des sujets suivants :**

- Les questions de santé publique et d'environnement
- Les déchets historiques
- Les anciens sites miniers
- Le coût et le financement de la gestion des matières et déchets radioactifs
- Les déchets issus d'un accident nucléaire
- La recherche de solutions de gestion pour les déchets de faible activité vie longue (FA-VL)
- La gouvernance



# MICHEL BADRÉ

## MEMBRE DE LA CPDP

# La clarification des controverses

La **démarche de clarification des controverses techniques** vise à apporter au public non spécialiste mais soucieux de disposer d'une bonne information technique, les informations permettant de comprendre les différences d'argumentations exprimées par des experts ou des organismes institutionnels, sur des questions relevant de ce plan.

Cette démarche a été initiée par la CPDP. Les participants sont : l'Andra, IRSN, EDF, Orano, le CEA, Wise Paris, Global Chance, France Nature Environnement (FNE), la CLI de Cruas.

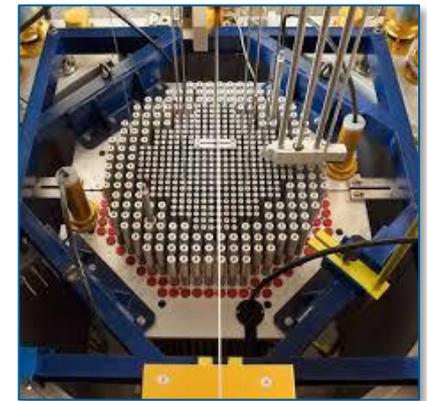


Avec leur accord, les maîtres d'ouvrage n'ont pas été invités à s'exprimer dans cette démarche, le dossier du maître d'ouvrage du débat public ayant vocation à exprimer leurs propres prises de position.

# La clarification des controverses (1/2)

## La démarche a examiné 7 domaines, identifiés avec les acteurs :

- Le monorecyclage des combustibles usés
- Le multirecyclage
- L'entreposage
- Le démantèlement des réacteurs graphite-gaz
- La gestion des déchets TFA
- Le projet Cigéo
- Les alternatives à ce projet

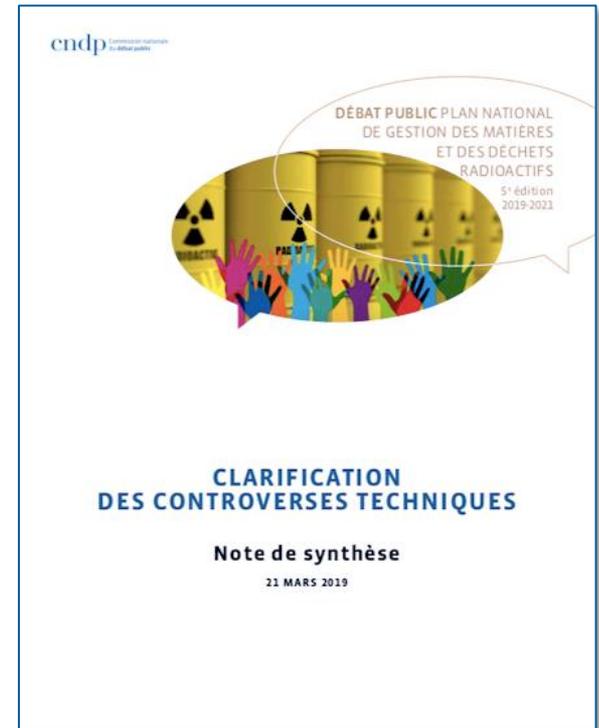


# La clarification des controverses (2/2)

## La méthode comporte plusieurs étapes :

- L'expression précise des questions posées
- L'expression des points de vue argumentés sur chaque question
- Le recueil des contre-argumentations
- Les réponses à ces contre-arguments
- La synthèse par la CPDP

**Les participants** : ANDRA, CEA, CLI Cruas, EDF, FNE, Global Chance, IRSN, Orano, Wise-Paris





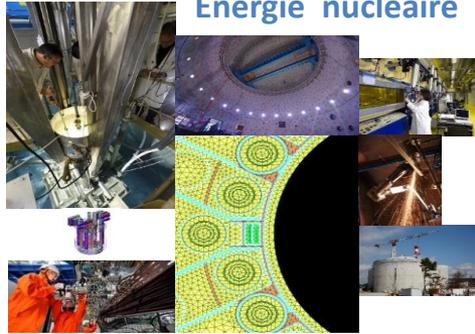
# LAURENCE PIKETTY

## ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL ADJOINT

### CEA

# Le CEA : Organisme de Recherche

## Energie nucléaire



## Recherche fondamentale



## Défense et sécurité



## Recherche technologique



Le CEA :

➤ **gère aussi des déchets radioactifs**

induits par :

- l'exploitation de ses réacteurs de recherche et des installations de R&D (laboratoires)
- la production et le recyclage de matières

➤ **conduit des recherches dans le domaine des matières et déchets :**

- Séparation, recyclage, transmutation
- Conditionnement des déchets
- Caractérisation/traitement des déchets et effluents
- Comportement à long terme

**9** CENTRES  
(10 sites)



**5** PLATES-FORMES RÉGIONALES  
DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

➤ Des flux de déchets annuels vers le CIREs et le CSA



➤ Des entreposages de déchets sur sites en attente des exutoires futurs (FAVL/CIGEO)



**cndp**

Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.

# Le Débat public...

→ Echanger avec vous

→ Présenter nos activités liées aux thématiques de la gestion des matières et des déchets radioactifs

→ Répondre à toutes vos questions



# JEAN-FRANÇOIS JULLIARD

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

### GREENPEACE FRANCE



# JEAN-MICHEL ROMARY

## DIRECTEUR MAÎTRISE D'OUVRAGE

### ORANO

# Orano, un acteur du débat public



La Hague, entreposage de déchets vitrifiés



Melox, fabrication de combustibles Mox



# BERNARD LAPONCHE

## EXPERT INDÉPENDANT

### GLOBAL CHANCE



# OLIVIER GIRAUD

DIRECTEUR DE LA LIGNE PROJETS NOUVELLES  
SOLUTIONS INDUSTRIELLES  
EDF



# MICHEL DUBROMEL PRÉSIDENT FNE

# France Nature Environnement

→ Une fédération de 3 500 associations  
Traitant de 13 thématiques, dont Energie, Santé-Environnement,  
Prévention et Gestion des Déchets, Risques Industriels.....



# UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE À FNE

- Capacité de lanceur d'alerte et de contestation,
- Et aussi
- Force de propositions.



# LE DILEMME DE LA PARTICIPATION

- Des avis extérieurs pas pris en compte,
- Un manque d'informations de la population,
- Les avis du CGEDD et de l'Autorité Environnementale.

# DES RÉFLEXIONS SUR LES DÉCHETS NUCLÉAIRES

- Le sujet « oublié »
- La solution : la meilleure ou la moins pire ??
- Une industrie qui ne se soucie pas ..... de l'impact de ses déchets
- **Une industrie non citoyenne = il faut SORTIR DU NUCLÉAIRE**

# LES PISTES DE SOLUTIONS ..... ET LA POSITION DE FNE

- Arrêt de production des déchets = arrêt du nucléaire,
- Arrêt de CIGEO et recherche de solutions alternatives,
- Arrêt du retraitement,
- Pas de seuil de libération.

# La participation de FNE au Débat Public PNGMDR

La première fois que les citoyens sont consultés,

La demande d'études de toutes les solutions  
alternatives .... comme en 2005.

→ La participation de FNE sera effective, mais exigeante.



# ISABELLE HAREL-DUTIROU PRÉSIDENTE DE LA CPDP

# Les prochaines rencontres

**cndp** Commission nationale  
du débat public

DU 17 AVRIL AU  
25 SEPTEMBRE 2019

**DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL  
DE GESTION DES MATIÈRES  
ET DES DÉCHETS  
RADIOACTIFS**

5<sup>e</sup> édition  
2019 - 2021



Café philo

**Déchets radioactifs :  
que léguerons-nous à nos enfants ?  
Mercredi 24 avril à 18h30**

Centre des Congrès de Caen  
13, avenue Albert Sorel 14000 Caen

Retrouvez toutes les dates des réunions généralistes  
et des rencontres du débat sur le site internet du débat public :



[pngmdr.debatpublic.fr](http://pngmdr.debatpublic.fr)

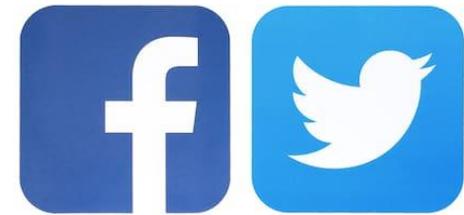
f DebatPNGMDR

@debatPNGMDR



Retrouvez le détail des  
événements du débat sur notre  
site internet :

[pngmdr.debatpublic.fr](http://pngmdr.debatpublic.fr)



shutterstock.com • 387717475



Une plateforme participative est  
également à votre disposition sur le site  
internet pour laisser un avis ou poser une  
question. Retrouvez-la sur le site internet  
[pngmdr.debatpublic.fr](http://pngmdr.debatpublic.fr)



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

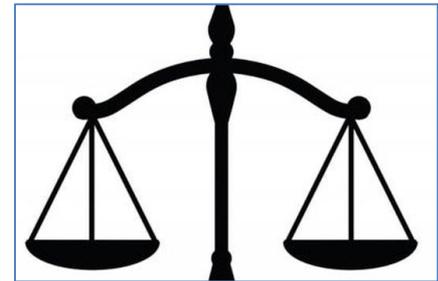


# SLIDES OPTIONNELLES

# Les principes du débat public

Conformément aux valeurs du débat public de la CNDP, la CPDP veille à ce que soient garantis les principes suivants, tout au long du débat public :

- L'indépendance
- La neutralité
- La transparence
- L'égalité de traitement
- L'argumentation



Le débat public sur la 5<sup>e</sup> édition du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) doit permettre à chacun de se saisir :

- Des **objectifs de ce plan**
- Du **contexte** et des **enjeux** de gestion de chaque filière
- Des **modalités** de gestion actuelles et des perspectives au regard des besoins futurs

